

DÉLIBÉRATIONS

Envoyé en préfecture le 09/06/2020

Reçu en préfecture le 09/06/2020

Affiché le

Berger
Levrault

ID : 063-216303065-20200608-DEL2020_25ASEVE-DE

DELIBERATION (2020-25) DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET : Autorisation de signature de la convention avec l'Association relais ASEVe

L'an deux mille vingt, le huit juin, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LA ROCHE NOIRE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Pascal BRUHAT, Maire.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

Date de convocation : 4 juin 2020

Présents : MM. MMES : Pascal BRUHAT, Alain LAGRU, Gisèle TESTARD, Patrick JÜLLIEN, Pierre DUPECHER, Sébastien SIRIEIX, Patrick BOUDINHON, Thierry CHALENDARD, Sébastien GARREAU, Jean-Marie BILLY, Antoine MARCHAND, Pascal BERTRAND, Michel MARTINIANI, Marie-Aimée GUILMAN, Claire JEAN.

Secrétaire de séance : M. Alain LAGRU

Monsieur le Maire propose de conventionner avec l'Association le Relais ASEVe de VIC-LE-COMTE pour la mise à disposition d'un agent polyvalent chargé de l'encadrement des enfants aux services périscolaires et de l'entretien des bâtiments communaux.

La convention serait signée pour la période du 9 juin 2020 au 31 décembre 2020.

Le tarif proposé est de 20.50 € de l'heure.

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité:

- autorise Monsieur le Maire à signer une convention avec l'Association le Relais ASEVe pour la mise à disposition d'un agent polyvalent chargé de l'encadrement des enfants aux services périscolaires et de l'entretien des bâtiments aux conditions ci-avant exposées ;

- charge Monsieur le Maire d'accomplir les démarches nécessaires.

Fait et délibéré, jour, mois et an que dessus.

Affiché le 9 juin 2020.

Au registre sont les signatures,

En Mairie de La Roche Noire,

Le 9 juin 2020.

Le Maire, Pascal BRUHAT